

GOUVERNANCE

AG FINANCIÈRE DÉMATÉRIALISÉE (DU 28 AU 30 NOVEMBRE 2024) PROCÈS VERBAL (2023/2024)

PAGE 1/5

Présents :

- **Jean-François Selle** Président du District de football de la Charente,
- **Laurent Fouché** Secrétaire général du District de football de la Charente,
- **Jean-Pascal Tixeuil** Trésorier général du District de football de la Charente,
- **Serge Dorain** Président de la commission « Surveillance des opérations électorales ».

Clubs présents ayant émargé (104) : U.S. D'ABZAC - SPORTING CLUB AGRIS - A.S. AIGRE - ENT.S. ELAN CHARENTAIS - U.S. ANAIS - GROUPE SPORTIF FRANCO-PORTUGAIS DE GOND PONTouvre - J.S. BASSEAU ANGOULEME - C.S. LEROY ANGOULEME - A. S. C. MAYOTTE ANGOULEME - A. S. BEL AIR - U.S. ST MARTIN ANGOULEME - JEUNESSE ASSOCIATION BEL-AIR - ÉTOILE SPORTIVE ARS - F.C. AUBETERRE - ALLIANCE FOOT 3B BARBEZIEUX BAIGNES BARRET - F.C. ST HILAIRE - ENT. BERNEUIL SALLES BARBEZIEUX - A.S. VILLEBOIS HAUTE BOEME - U.S. DE BOUEX - AC DE GOND PONTouvre - A.S. BRIE - F.C. BRIGUEUIL - U.S. BRILLAC - F.C. CHABANAIS - F. C. SUD CHARENTE - U.S. CHAMPAGNE MOUTON - ET.S. CHAMPNIER - U.S. CHANTILLAC - U.S. CHASSENEUIL - CS CHASSORS - S.L. DE CHATEAUBERNARD - U. AM. COGNAC FOOTBALL - U.S. CHATEAUNEUF - US BANDIAT FOOT - F.C. HAUTE CHARENTE - A.S. CLAIX - CLUB FOOTBALL CROUIN - A.S. CONDEON REIGNAC - F.C. DU CONFOLENTAIS - OLYMPIQUE FOOTBALL COURBILLAC - ASPTT DIRAC FOOT - U.S. ETAGNAC - LOISIR-SPORTIF-CLUB-FEUILLADE - ET.S. FLEAC - F.C. FONTAFIE - FOOTBALL CLUB FONTENILLE - J.S. GARAT-SERS-VOUZAN - F.C. GENAC-MARCILLAC-GOURVILLE - L.ASSOCIES GENTE - AM.LAIQ. GUIMPS - JARNAC S. - ASSOCIATION SPORTIVE VARS - F.C. CHARENTAIS ISLE D'ESPAGNAC - C.O. LA COURONNE - LA ROCHE-RIVIERES FOOTBALL CLUB TARDOIRE - U.S. LESSAC - ET.S. LINARS - AM.S. DES BORDERIES DE LOUZAC - CROISSANT D'OR LUXE - ATHLETICO DE BELLEVIGNE - COQS ROUGES MANSLE - ENTENTE FOOT 16 - AM.S. MERPINS - U.S.AM. MONTBRON - E.S. MONTIGNAC - AM.J. MONTMOREAU - ET.S. MORNAC - A. S. MOSNAC - S.C. MOUTHIERS - J.S. DES TROIS VALLEES - ENT.S. NERCILLAC REPARSAC - F.C. NERSAC - AM.S. PUYMOYEN - F.C. DE ROUILLAC - F.C. ROULLET - F. C. CHARENTE LIMOUSINE - O. FC. DE RUELLE - ST. RUFFEC - A.S. DE SALLES D'ANGLES - A.S.C. SAULGOND - JEUNESSE SPORTIVE GRANDE CHAMPAGNE - J.S. SIREUIL - AM.S. SOYAUX - ANGOULEME CHARENTE F.C - A.S.J. SOYAUX-CHARENTE - F. C. DE ST AMANT DE BOIXE - C.S. ST ANGEAU - A.S. ST AULAIS CHALLIGNAC - ANIMATION L. ST BRICE - S.C. DE SAINT CLAUD - F.C ST CYBARDEAUX - F.C. SAINT FRAIGNE - F.C. SAINT MAURICE MANOT - C.A. ST MEME LES CARRIERES - C.S. ST MICHEL S/CHARENTE - ENT. ST SEVERIN PALLUAUD - U.AM. ST SULPICE DE COGNAC -

GOUVERNANCE

AG FINANCIÈRE DÉMATÉRIALISÉE (DU 28 AU 30 NOVEMBRE 2024) PROCÈS VERBAL (2023/2024)

PAGE 2/5

AM.S. ST YRIEIX - TAIZE-AIZIE-LES-ADJOTS - U.S. TAPONNAT - U.S.A. VERDILLE - ET. F.C. VILLEFAGNAN - A.S.F.C. VINDELLE - AM.S. VOEUIL ET GIGET.

Club absent (0)

Les décisions prises en Assemblées Générales sont susceptibles de recours :

- Par un membre de l'association,
- Devant un tribunal judiciaire du lieu du siège de l'association,
- Dans un délai de cinq ans à compter de la date de la délibération.

Contexte :

- L'assemblée générale financière (ordinaire) a été organisée de manière dématérialisée comme prévu dans les statuts du District (art.12.5.1).
- L'organisation du vote a été confiée à la société OOPN, 4 rue de la Croix-Faubin - 75011 Paris.

Nombre de votants :

- 104 clubs étaient inscrits, représentant 522 voix,
- 104 clubs ont participé au vote représentant 522 voix,
- **Le Président de la commission Surveillance des opérations électorales confirme que le quorum est donc atteint** pour l'assemblée générale financière (AG ordinaire).

Votes :

La société OOPN a transmis officiellement les résultats des différents votes au District de football de la Charente le samedi 30 novembre 2024 à 12H43.

Assemblée générale financière (AG ordinaire) :

- L'assemblée générale financière (AG ordinaire) du District de football de la Charente s'est tenue du jeudi 28 novembre 2024 à 12H00 au samedi 30 novembre 2024 à 12H00.
- **Participation : 104 clubs** sur 104, **soit 100%** des clubs, **représentant 522 voix** sur 522, **soit 100%**.

GOUVERNANCE

AG FINANCIÈRE DÉMATÉRIALISÉE (DU 28 AU 30 NOVEMBRE 2024) PROCÈS VERBAL (2023/2024)

PAGE 3/5

Résultats des votes validés par la commission Surveillance des opérations électorales :

VOTE N° 1					
L'assemblée générale approuve-t-elle les modifications apportées au règlement intérieur du District de football de la Charente ?					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
1	VOTE N° 1	93	474	104	522
Voix Pour	Voix Contre	Voix Abstention	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Pourcentage Abstention
461	13	48	97,26%	2,74%	N/A
ADOPTÉ					

1 - Les modifications apportées au règlement intérieur du District de football de la Charente sont approuvées.

VOTE N° 2					
L'assemblée générale approuve-t-elle les comptes sociaux au 30 juin 2024 arrêtés selon les normes en vigueur et validés par le commissaire aux comptes ?					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
2	VOTE N° 2	94	482	104	522
Voix Pour	Voix Contre	Voix Abstention	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Pourcentage Abstention
467	15	36	96,89%	3,11%	N/A
ADOPTÉ					

2 - Les comptes sociaux au 30 juin 2024 sont approuvés.

VOTE N° 3					
Nous vous proposons d'inscrire l'exédent au compte Fonds associatif, l'assemblée générale approuve-t-elle cette proposition ?					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
3	VOTE N° 3	92	472	104	522
Voix Pour	Voix Contre	Voix Abstention	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Pourcentage Abstention
451	21	46	95,55%	4,45%	N/A
ADOPTÉ					

3 - L'inscription de l'excédent au compte « Fonds associatif » est approuvée.

GOUVERNANCE

AG FINANCIÈRE DÉMATÉRIALISÉE (DU 28 AU 30 NOVEMBRE 2024)
PROCÈS VERBAL (2023/2024)

PAGE 4/5

VOTE N° 4					
L'assemblée générale approuve-t-elle le budget prévisionnel 2024/2025 ?					
N° du vote	Intitulé du vote	Bulletins Val. Exprimés	Voix Val. Exprimées	Bulletins Présents	Voix Présentes
4	VOTE N° 4	90	461	104	522
Voix Pour	Voix Contre	Voix Abstention	Pourcentage Pour	Pourcentage Contre	Pourcentage Abstention
446	15	57	96,75%	3,25%	N/A
ADOPTÉ					

4 - Le budget prévisionnel 2024/2025 est approuvé.**Conclusion de Jean-François Selle, Président du District de football de la Charente.**

Mesdames les Présidentes,
Messieurs les Présidents,

La participation aux votes pour notre assemblée générale financière me procure plusieurs satisfactions :

- **TOUS les clubs sans exception** se sont prononcés,
- **AUCUN club ne sera pénalisé** financièrement pour absence de vote,
- **Les bons résultats** obtenus (cf pages 3et 4).

Ce type d'AG (dématérialisée) répond à **notre engagement et à vos attentes de ne vous faire déplacer qu'une fois par saison**. Cela sera le cas en juin prochain pour notre AG de fin de saison.

Il présente comme **avantage majeur la simplicité**. En revanche il **ne favorise pas le débat démocratique, la confrontation d'idées et tout simplement les échanges**. C'est la raison pour laquelle nous n'y ferons recours que pour les assemblées financières que **nous avons précédées d'une visio conférence** pour échanger avec vous et répondre à vos questions.

De fait, comme la saison passée, **pour l'AG de fin de saison de juin 2025, nous reviendrons à un format traditionnel en présentiel**.

Avec tous nos **remerciements pour votre participation et la confiance** que vous nous témoignez.

GOVERNANCE

AG FINANCIÈRE DÉMATÉRIALISÉE (DU 28 AU 30 NOVEMBRE 2024)
PROCÈS VERBAL (2023/2024)

PAGE 5/5

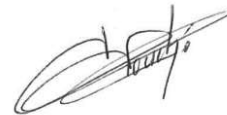
Le Président
Jean-François Selle



Le trésorier général
Jean-Pascal Tixeul



Le Secrétaire Général
Laurent Fouché



Le Président de la commission surveillance des opérations électorales
Serge Dorain

